



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Cession à la Communauté d'Agglomération de Niort de terrains et
bâtiments de l'ancien groupe scolaire Marcel Pagnol**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040482

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession à la Communauté d'Agglomération de Niort de terrains
et bâtiments de l'ancien groupe scolaire Marcel Pagnol**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Communauté d'Agglomération de Niort a entamé le processus de recherche du site d'implantation de son siège social. Différentes solutions ont été envisagées par cette dernière, la Ville de Niort lui proposant le site de l'ex groupe scolaire Marcel Pagnol qui se trouve libre du fait du départ de l'IUT et de la fermeture de l'école maternelle fin juin 2004. Cette proposition prend en compte également la nécessité de disposer de bureaux au sein des locaux municipaux, actuellement occupés par certains services de la CAN, afin de pouvoir mettre en œuvre les "opérations tiroirs" indispensables pour la réinstallation des services municipaux compte tenu de la restructuration de l'hôtel de ville. Le Conseil de Communauté de la CAN, lors de sa séance du 20 septembre 2004, s'est prononcé en faveur du site de l'ex groupe scolaire Marcel Pagnol. Pour mémoire, il est rappelé que, lors de la séance du Conseil Municipal du 22 octobre dernier, a été validé le principe du déclassement du domaine public de l'ex groupe scolaire Marcel Pagnol en préalable à cette cession.

Je vous propose la cession à la Communauté d'Agglomération de Niort, au prix estimé par le service du domaine soit un montant total de 820 000 €, des immeubles suivants :

- un ensemble immobilier bâti et non bâti sis 140 rue des Equarts, cadastré section ED n° 492 pour une superficie de 4420 m2 d'une valeur de 570 000 €,
- un ensemble immobilier bâti et non bâti sis 140 rue des Equarts, cadastré section ED n° 491 pour une superficie de 2833 m2 d'une valeur de 150 000 €,
- un ensemble immobilier bâti et non bâti composé de deux logements jumelés sis 39 avenue de la Venise, cadastré section ED n° 488, 489 et 490 pour une superficie de 1284 m2 d'une valeur de 100 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à la Communauté d'Agglomération de Niort des trois ensembles immobiliers cités ci-dessus conformément à l'estimation du Service du Domaine pour un prix global de 820 000 €.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, sachant que tous les frais liés à cette transaction seront supportés par la CAN.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)